

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

E. FOURNIER DE FLAIX

Les syndicats professionnels

Journal de la société statistique de Paris, tome 39 (1898), p. 94-96

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1898__39__94_0

© Société de statistique de Paris, 1898, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

LES SYNDICATS PROFESSIONNELS.

Les syndicats professionnels se divisent en deux grandes catégories fort différentes : 1° syndicats industriels et commerciaux; 2° syndicats agricoles. Pour plus de clarté, nous aurons soin de les séparer.

§ 1.

SYNDICATS PROFESSIONNELS DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE.

Ces syndicats se partagent, à leur tour, en syndicats de patrons, syndicats d'ouvriers et syndicats mixtes. En voici la statistique de 1884 à 1897 :

Années	Syndicats de patrons	Personnel pour milliers	Syndicats d'ouvriers.	Personnel pour milliers.	Syndicats mixtes	Personnel pour milliers
1884 . .	101	»	68	»	1	»
1885 . .	285	»	221	»	3	»
1886 . .	359	»	280	»	8	»
1887 . .	598	»	561	»	45	»
1888 . .	859	»	725	»	78	»
1889 . .	877	»	821	»	69	»
1890 . .	1 004	93,4	1 006	136,6	97	14,0
1891 . .	1 127	106,1	1 250	205,1	126	15,7
1892 . .	1 212	102,5	1 589	288,7	147	18,5
1893 . .	1 397	114,1	1 926	402,1	173	30,0
1894 . .	1 518	121,9	2 178	403,4	177	29,1
1895 . .	1 622	131,0	2 163	419,7	173	31,1
1896 . .	1 730	141,8	2 253	422,7	169	30,3
1897 . .	1 823	159,2	2 316	431,7	170	32,2

Il appert de ce tableau que les trois genres de syndicats de commerce et d'industrie sont en plein développement et qu'ils comptent un personnel qui n'a cessé de s'accroître :

Syndicats.	Associés.
1 823 de patrons avec	159 200
2 316 d'ouvriers	— 431 200
170 mixtes	— 32 200
Ensemble : 4 309	622 600

Ces chiffres sont déjà assez respectables.

§ 2.

SYNDICATS AGRICOLES.

Ces syndicats ne sont pas moins prospères : ils sont l'une des espérances de la France agricole nouvelle.

Années.	Syndicats.	Associés.	Années.	Syndicats	Associés.
1884. . .	5	»	1891. . .	750	269 598
1885. . .	39	»	1892. . .	863	319 800
1886. . .	93	»	1893. . .	952	353 803
1887. . .	214	»	1894. . .	1 092	378 758
1888. . .	461	»	1895. . .	1 188	403 216
1889. . .	557	»	1896. . .	1 275	427 492
1890. . .	648	234 234	1897. . .	1 371	438 596

Ainsi, syndicats industriels, commerciaux et agricoles sont au nombre de 5 680 avec 1 061 200 associés.

§ 3.

UNIONS DE SYNDICATS.

Les syndicats ont été autorisés à former des unions. Ces unions sont aujourd'hui au nombre de 166, savoir : 20 unions de syndicats agricoles et 146 de syndicats de commerce et d'industrie. Voici quels étaient les effectifs de ces syndicats en 1897 :

I. — Syndicats de patrons : 783 syndicats unis comptant 89 046 membres associés.

II. — Syndicats d'ouvriers : 1 320 syndicats unis comptant 326 835 membres associés.

III. — Syndicats mixtes : 36 syndicats comptant 3 395 membres associés.

IV. — Syndicats agricoles : 1 006 syndicats unis comptant 596 534 membres unis.

Il y aurait beaucoup d'agriculteurs qui feraient partie des unions sans être dans les syndicats. Ce total de 596 534 associés révèle la grande importance des syndicats agricoles.

§ 4.

BOURSES DU TRAVAIL.

Il existait, en 1897, 49 Bourses de travail auxquelles sont agrégés 1 047 syndicats avec 166 886 membres associés.

§ 5.

GÉOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS.

Cette géographie a été dressée en relevant le nombre des membres des syndicats dans les départements, classés d'après l'importance des syndicats.

Départements.	Patrons.		Ouvriers.		Mixtes		Agricoles.	
Seine	417	82 044	407	211 061	28	8 510	13	14 590
Rhône	77	6 640	132	20 349	11	3 563	18	11 677
Nord	79	5 092	90	23 294	10	7 865	12	1 494
Pas-de-Calais	14	1 046	10	24 511	»	754	2	3 923
Gironde	79	9 583	90	10 556	3	390	15	7 427
Bouches-du-Rhône	93	6 512	123	14 682	8	642	36	5 114
Maine-et-Loire.	27	857	59	5 457	15	633	23	11 150
Sarthe.	12	634	27	1 781	»	»	22	18 935
Côte-d'Or.	24	1 018	30	2 000	1	9	40	10 273
Charente.	12	614	31	1 278	1	355	37	10 433
Loire-Inférieure	43	1 862	69	5 422	8	639	11	6 705
Vienne.	7	315	7	332	3	216	13	12 471
Indre-et-Loire	22	864	31	2 508	2	95	80	11 062
Isère	36	1 637	55	5 789	3	330	61	7 805
Loire	39	2 102	75	8 902	1	25	19	2 603

D'après ce tableau, on voit tout de suite la distribution et l'importance respectives de l'industrie et de l'agriculture en France. On reconnaît également la place qu'occupent les syndicats agricoles. C'est à leurs syndicats agricoles que plusieurs départements tels que la Côte-d'Or, l'Isère, la Vienne, les Charentes, le Maine-et-Loire, doivent de figurer au premier rang. Plusieurs départements considérables, notamment le Calvados, n'y sont pas compris parce qu'ils ne comptent qu'un nombre restreint de syndicats. Il en est de même de la Seine-Inférieure, département à la fois industriel, commercial et agricole, mais dans lequel l'association syndicale ne s'est pas encore développée autant que dans les autres départements. En 1897, il ne comptait que 10 857 syndicaux, tandis que l'Indre-et-Loire, beaucoup moins important, en avait 14 520 et l'Isère 15 561.

Ces associations syndicales forment donc une des améliorations sociales et économiques qui se sont produites dans ce quart de siècle, et même depuis 14 ans. Elles semblent appelées à continuer leur essor, surtout dans le milieu agricole auquel elles conviennent si bien et où elles peuvent être un instrument complet de renouvellement. Il faut le considérer, sans hésiter, comme l'une des branches les plus vivaces de la mutualité, mutualité pour la production, tandis que les sociétés de secours mutuels ont en vue l'assistance et la retraite, ce qui est fort différent. Ces associations nous semblent avoir plus d'avenir que la participation sur laquelle on s'est fait tant d'illusion. Elles sont, en France, la forme actuellement la plus convenable de la coopération. Il faut les encourager et applaudir à leurs succès.

E. FOURNIER DE FLAIX.